

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE POUGUES-LES-EAUX

Par arrêté n°AT23-71 du 1^{er} août 2023, Madame le Maire de POUGUES-LES-EAUX, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :

- Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de POUGUES-LES-EAUX.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours, **du 12 septembre 2023 à 8 h au 13 octobre 2023 à 17 h, aux jours et heures d'ouverture au public**, en Mairie, 90 Parc Simone Veil, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public les :

**Le mardi 12 septembre de 8h à 11h,
Le vendredi 22 septembre de 14h à 17h,
Le mercredi 27 septembre de 9h à 12h,
Le vendredi 6 octobre de 14h à 17h,
Le vendredi 13 octobre de 14h à 17h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les dossiers pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en Mairie, 90 Parc Simone Veil. Elles peuvent être également adressées par écrit à :

**Monsieur le Commissaire Enquêteur
90 Parc Simone Veil
58320 POUGUES-LES-EAUX**

- ou par mail à l'adresse suivante : mairie@ville-pouguesleseaux.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.
- ou sur le site de la ville de POUGUES-LES-EAUX : contact@ville-pouguesleseaux.fr

Un dossier papier sera mis à disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet de la ville (<https://www.ville-pouguesleseaux.fr>).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à la mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet de la ville (<https://www.ville-pouguesleseaux.fr>).

Ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.